

Chalets en amiante à Didouche Mourad

## Les habitants de la cité Aboud Hayoune interpellent le wali

le 24.05.17 | 12h00

**Les habitants des 125 chalets en amiante de la cité Aboud Hayoune, dans la commune de Didouche Mourad, située à 15 km au nord de Constantine, ne cessent de crier leur détresse, depuis plusieurs années, face au danger de mort qui les guette au quotidien.**

Ce dernier n'est autre que le cancer, qui touche une bonne partie des résidents, habitant des chalets contenant de l'amiante depuis 1984. Leur malheureuse histoire est révélée dans les nombreuses requêtes adressées à toutes les autorités nationales et locales, dont le wali de Constantine, le P/APC de Didouche Mourad, le DG du groupe des cimenteries (GICA), dont le siège est situé à Blida, et même le Premier ministre et le ministre de l'Industrie et des Mines.

Toutes ces requêtes, dont nous détenons des copies, sont restées sans lendemain. Ceci se passe, alors que la mort n'a pas besoin de requêtes pour stopper ses ravages parmi une population qui continue de recenser en silence ses victimes. Documents et dossiers médicaux à l'appui, des membres de l'association du quartier dénommée Ecologia, ayant pris contact avec El Watan, dénoncent le mutisme des autorités face à leur souffrance. «Nous sommes 125 familles habitant depuis 1984 des constructions contenant de l'amiante dépendant de la société de la cimenterie de Hamma Bouziane, réalisées pour une durée n'excédant pas 10 ans, mais que nous continuons à occuper à ce jour.

L'amiante a fini par emporter une vingtaine de personnes atteintes de cancer, alors que 18 autres, souffrant encore, sont sur la liste d'attente de la mort en raison de leur état, sans parler des cas d'allergies respiratoires et d'asthme. Nous avons sollicité toutes les parties concernées à Didouche Mourad, ainsi que le groupe GICA, propriétaire de l'assiette foncière, pour trouver une issue à notre problème, mais aucune réponse n'est venue nous rassurer», déplore Abdelmadjid Chiheb, président de l'association Ecologia.

«Ces vieilles constructions réalisées depuis plus de 30 ans, contenant un matériau toxique interdit par la loi, sont dans un état délabré, où les conditions de vie deviennent insupportables», poursuit-il. Ce dernier affirme que son association avait saisi le wali par plainte officielle en 2014 pour demander une intervention urgente. «Nous avons été orientés vers le chef de la daïra de Hamma Bouziane pour trouver une issue définitive à notre cauchemar, mais nous n'avons eu droit qu'à des promesses non concrétisées», regrette notre interlocuteur. A ce jour, les habitants des 125 logements de la cité Aboud Hayoune à Didouche Mourad en appellent au wali de Constantine pour une décision salutaire, qui va les libérer de la hantise de voir d'autres morts s'ajouter à la liste macabre de leur quartier.

**Arslan Selmane**